

Manager des transitions urbaines

RNCP38104 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	341m
Formacode(s)	12512, 32154
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/10/2023
Date d'échéance	18/10/2028

Certificateur(s)

ADE HOLDING · SIRET : 82450453400028

DE VINCI HIGHER EDUCATION (DVHE) · SIRET : 44087031900025

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
COMPETENTIS	94953886200010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de manager des transitions urbaines a pour objectif de qualifier des cadres à même d'accompagner la transformation de l'espace urbain et des services qui lui sont associés notamment les réseaux de transport, d'énergie et de communication, en vue de conduire les actions vectrices d'un développement durable de la ville et d'assurer la sécurité de ses habitants.

Le manager des transitions urbaines est capable d'appréhender les grandes tendances de l'innovation en milieu urbain, numérique, technologique, environnementale et sociétale, tout en disposant des compétences fondamentales en matière d'urbanisme, d'aménagement territorial, de mobilité et d'habitat.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse des problématiques urbaines d'un territoire

Cartographie documentée du tissu urbain

Analyse du cadre de gouvernance territorial

Caractérisation des problématiques urbaines au regard des enjeux socio-économiques et environnementaux du territoire

Identification et analyse des actions et politiques urbaines engagées ou à venir

Elaboration d'une stratégie de ville intelligente, durable et inclusive

Analyse des risques sociaux et environnementaux du tissu urbain

Etude globale de la sécurité des infrastructures et des habitants

Prise en compte des situations de handicap

Conception et mise en œuvre de la numérisation urbaine

Mise en œuvre et pilotage des projets urbains

Planification des projets urbains
Gestion budgétaire et financière des projets urbains
Mise en œuvre des nouvelles formes de montages opérationnels
Gestion participative de la transition urbaine
Gestion de l'énergie et des transports en milieu urbain
Conception d'une stratégie d'approvisionnement énergétique
Alignement énergétique des politiques de construction et de logement
Elaboration du schéma général des réseaux de transport
Communication et accompagnement des usagers

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dresser un état des lieux d'un territoire urbain, en documentant sa démographie, l'immobilier, l'activité industrielle et commerciale, les circulations et les réseaux, dans le but de constituer un outil d'analyse et d'aide à la décision performant pour la réflexion stratégique à conduire.

Exercer une veille juridique et technique sur les politiques urbaines locales et nationales, dans leur cadre institutionnel et administratif, dans le but de prendre en compte les processus de décision dans la réflexion stratégique à conduire.

Mettre en évidence les principales problématiques d'un territoire urbain, en s'appuyant sur les outils de la réflexion stratégique, afin de relier celles-ci aux grands enjeux socio-économiques et environnementaux.

Dresser un état des politiques engagées et à venir d'un territoire urbain, en analysant les décisions prises au plan politique et administratif, afin de déterminer des axes de réponses aux principales problématiques d'un territoire urbain.

Dresser un bilan qualitatif de l'accès aux lieux publics et de la viabilité de l'espace urbain pour les personnes en situation de handicap, en concertation avec les publics concernés, en vue de concevoir et planifier les mesures d'amélioration à mettre en œuvre.

Conduire une analyse des risques sociaux, sanitaires et environnementaux du tissu urbain, en concertation avec l'administration et les usagers de la ville, en vue de concevoir des plans de prévention intégrés aux différents types de projets urbains.

Conduire une étude globale de la sécurité des biens et des personnes dans un environnement urbain, en concertation avec les parties prenantes, en vue de concevoir des plans de préventions intégrés aux différents types de projets urbains.

Analyser les circulations, accès et interfaces dans l'espace urbain, sur le fondement du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), dans le but de faciliter les activités et déplacements des personnes en situation de handicap.

Concevoir des solutions physiques et des interfaces numériques adaptés aux personnes en situation de handicap, en concertation avec leurs associations, afin de répondre à leurs besoins dans l'espace urbain.

Recenser l'ensemble des points de mesure et de contrôle des réseaux et équipements urbains, avec le support des services informatiques et techniques de la ville, en vue de concevoir un système numérique d'information et d'alerte en temps réel sur leur état de fonctionnement.

Organiser et superviser la réalisation des projets urbains, sur la base d'une analyse de leur cahier des charges, en vue d'optimiser leur planification d'un point de vue technique et financier.

Analyser les écarts budgétaires et financiers d'un projet urbain, en utilisant des indicateurs et tableaux de bord adaptés, en vue de concevoir et mettre en place des mesures correctives.

Concevoir un projet de partenariat public-privé, via une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique), afin de mettre en œuvre des modèles financiers innovants pour la construction ou le développement de logements, la gestion d'un service public ou d'autres opérations d'aménagement urbain.

Concevoir et conduire un plan de communication sur un projet d'aménagement urbain et sa réalisation, en animant des réunions de concertation avec les usagers, leurs associations et comités, afin de recueillir leurs avis et de renforcer l'adhésion de la population.

Réaliser une étude comparative des systèmes de fourniture et distribution d'énergie en milieu urbain, en France et dans les pays voisins, en vue de contribuer à la mise au point de réseaux intelligents (smartgrids) et d'optimiser l'impact carbone des solutions retenues.

Réaliser une veille technique sur les normes et procédés de construction, en France et dans les pays voisins, en vue de concevoir un plan de rénovation programmée de l'habitat et de réduction de la dépense énergétique.

Analyser le système de transports d'un territoire urbain, sur la base des documents d'exploitation, dans le but d'en

recenser les difficultés de fonctionnement, les insuffisances, les engorgements et les surconsommations.

Concevoir un schéma général des transports et intermodalités d'un territoire urbain, en intégrant les nouvelles mobilités, dans le but de renforcer la fluidité du système et la sécurité des usagers.

Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication en direction des habitants et usagers de la ville, à l'aide de supports et contenus adaptés aux différents publics, afin de renforcer leur adhésion aux choix environnementaux de la municipalité.

Blocs de compétences

RNCP38104BC01 — Analyser les problématiques urbaines d'un territoire

LISTE DE COMPÉTENCES

Dresser un état des lieux d'un territoire urbain, en documentant sa démographie, l'immobilier, l'activité industrielle et commerciale, les circulations et les réseaux, dans le but de constituer un outil d'analyse et d'aide à la décision performant pour la réflexion stratégique à conduire.

Exercer une veille juridique et technique sur les politiques urbaines locales et nationales, dans leur cadre institutionnel et administratif, dans le but de prendre en compte les processus de décision dans la réflexion stratégique à conduire.

Mettre en évidence les principales problématiques d'un territoire urbain, en s'appuyant sur les outils de la réflexion stratégique, afin de relier celles-ci aux grands enjeux socio-économiques et environnementaux.

Dresser un état des politiques engagées et à venir d'un territoire urbain, en analysant les décisions prises au plan politique et administratif, afin de déterminer des axes de réponses aux principales problématiques d'un territoire urbain.

Dresser un bilan qualitatif de l'accès aux lieux publics et de la viabilité de l'espace urbain pour les personnes en situation de handicap, en concertation avec les publics concernés, en vue de concevoir et planifier les mesures d'amélioration à mettre en œuvre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux écrits, étude de cas

RNCP38104BC02 — Elaborer une stratégie de ville intelligente, durable et inclusive

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire une analyse des risques sociaux, sanitaires et environnementaux du tissu urbain, en concertation avec l'administration et les usagers de la ville, en vue de concevoir des plans de prévention intégrés aux différents types de projets urbains.

Conduire une étude globale de la sécurité des biens et des personnes dans un environnement urbain, en concertation avec les parties prenantes, en vue de concevoir des plans de préventions intégrés aux différents types de projets urbains.

Analyser les circulations, accès et interfaces dans l'espace urbain, sur le fondement du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), dans le but de faciliter les activités et déplacements des personnes en situation de handicap.

Concevoir des solutions physiques et des interfaces numériques adaptés aux personnes en situation de handicap, en concertation avec leurs associations, afin de répondre à leurs besoins dans l'espace urbain.

Recenser l'ensemble des points de mesure et de contrôle des réseaux et équipements urbains, avec le support des services informatiques et techniques de la ville, en vue de concevoir un système numérique d'information et d'alerte en temps réel sur leur état de fonctionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux écrits, mise en situation professionnelle et présentation orale devant le jury

RNCP38104BC03 — Mettre en œuvre et piloter des projets urbains

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser et superviser la réalisation des projets urbains, sur la base d'une analyse de leur cahier des charges, en vue d'optimiser leur planification d'un point de vue technique et financier.

Analyser les écarts budgétaires et financiers d'un projet urbain, en utilisant des indicateurs et tableaux de bord adaptés, en vue de concevoir et mettre en place des mesures correctives.

Concevoir un projet de partenariat public-privé, via une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique), afin

de mettre en œuvre des modèles financiers innovants pour la construction ou le développement de logements, la gestion d'un service public ou d'autres opérations d'aménagement urbain.

Concevoir et conduire un plan de communication sur un projet d'aménagement urbain et sa réalisation, en animant des réunions de concertation avec les usagers, leurs associations et comités, afin de recueillir leurs avis et de renforcer l'adhésion de la population.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux écrits, étude de cas, mise en situation professionnelle et présentation orale devant le jury

RNCP38104BC04 — Gérer l'énergie et les transports en milieu urbain

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une étude comparative des systèmes de fourniture et distribution d'énergie en milieu urbain, en France et dans les pays voisins, en vue de contribuer à la mise au point de réseaux intelligents (smartgrids) et d'optimiser l'impact carbone des solutions retenues.

Réaliser une veille technique sur les normes et procédés de construction, en France et dans les pays voisins, en vue de concevoir un plan de rénovation programmée de l'habitat et de réduction de la dépense énergétique.

Analyser le système de transports d'un territoire urbain, sur la base des documents d'exploitation, dans le but d'en recenser les difficultés de fonctionnement, les insuffisances, les engorgements et les surconsommations.

Concevoir un schéma général des transports et intermodalités d'un territoire urbain, en intégrant les nouvelles mobilités, dans le but de renforcer la fluidité du système et la sécurité des usagers.

Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication en direction des habitants et usagers de la ville, à l'aide de supports et contenus adaptés aux différents publics, afin de renforcer leur adhésion aux choix environnementaux de la municipalité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire, travaux écrits et mise en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Collectivités territoriales

Entreprises publiques/établissements publics

Associations et ONG

Organismes patronaux/consulaires

Sociétés d'économie mixte

Bureaux d'études et d'ingénierie

Sociétés de conseil en urbanisme

Sociétés de conseil en politiques publiques

Organismes de logement

Entreprises de construction

Compagnies de transport

Compagnies de distribution d'énergie

Services publics de transport

Services de gestion de l'énergie en milieu urbain

Services numériques de la ville

Entreprises de Service Numérique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur général des services

Directeur des affaires publiques (Head of public affairs)

Conseiller en ingénierie des services urbains auprès des collectivités territoriales

Consultant en stratégie urbaine

Urbaniste, Urbaniste conseil

Responsable de développement territorial et d'études foncières

Ingénieur génie civil

Ingénieur efficacité énergétique

Chargé de mission développement économique de la ville

Chargé de mission ville intelligente
Chargé de projets de communication
Consultant senior en développement local

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est ouverte aux :

- Titulaires d'une certification professionnelle de niveau 6 minimum ;
- Titulaires d'une certification professionnelle de niveau 5 avec une expérience professionnelle, après validation du dossier par la Commission d'autorisation de candidature (CAC).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La validation de la certification est ouverte aux :

- Titulaires d'une certification professionnelle de niveau 6 minimum ;
- Titulaires d'une certification professionnelle de niveau 5 avec une expérience professionnelle, après validation du dossier par la Commission d'autorisation de candidature (CAC).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est constitué de cinq personnes :

Un président du jury, personnalité extérieure à l'autorité de certification ;

Le président de l'organisme certificateur ;

Le directeur pédagogique de la formation conduisant à la certification ;

Deux professionnels extérieurs à l'autorité de certification.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 205 €
Selon la branche	7 000 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
10 205 €	Valeur par défaut · 204 branches
12 000 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Travail Temporaire, CPNEF des organismes de tourisme, CPNEFP de la branche de la promotion immobilière, CPNEFP des commerces de gros
11 906 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
10 270 €	CPNEF des Entreprises Sociales pour l'Habitat
8 462 €	CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision 18/10/2023

Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/10/2028
Date de dernière délivrance possible	18/10/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	17	0	89 %	—
2021	13	0	83 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP31470, RNCP35059

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://executive.devinci.fr/formation/master-management-transitions-urbaines/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38104/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	12 900 €
Durée	400 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2023 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	12 405 €
Coût moyen par dossier	3 101 €

Durée moyenne	414 h
Période	11/2023 – 03/2024
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.